

La Mère de grâce

R. P. E. HUGON
DES FRÈRES PRECHEURS

ÉTUDES THÉOLOGIQUES

La Mère de grâce

Plena sibi, superplena nobis

Éditions Saint-Remi

– 2009 –

Éditions Saint-Remi
BP 80 – 33410 CADILLAC
05 56 76 73 38
www.saint-remi.fr

AVANT-PROPOS

*L*a théologie mariale a pris de nos jours un développement à la fois consolant et fécond pour la piété, que le grand Congrès de Lyon, au mois de septembre 1900 et celui de Fribourg (Suisse) en 1902, ont mis pleinement en lumière. Les Encycliques immortelles de Léon XIII sur le Rosaire constituent à elles seules un monument doctrinal, une véritable dogmatique de la Sainte Vierge¹.

C'est faire œuvre thomiste et œuvre d'actualité que d'entrer dans ce mouvement, et l'heure surtout où l'Église s'apprête à exalter Marie par le Jubilé d'or de l'Immaculée Conception.

Notre but ici est modeste. Après l'ouvrage magistral du P. Terrien nous n'avons pas à traiter à fond le magnifique sujet des gloires de Marie : une invocation de l'Église suffit à notre plan : « Marie, Mère de grâce » ! Elle scandalisait l'étroitesse janséniste, et cependant elle renferme tant de doux mystères, elle cache tant de profondeurs théologiques, elle résume tant de vérités fondamentales du christianisme ! L'étude complète de ce titre nous permettra de toucher aux questions importantes qui se ramènent à la théologie de la Sainte Vierge ; et, comme la meilleure méthode pour faire comprendre Marie est de la comparer avec son divin Fils, nous aurons à rappeler aussi les grands principes du traité de l'Incarnation.

Cette mariologie en abrégé ne peut, sans doute, pas remplacer les longs ouvrages, mais nous pensons qu'elle a son utilité et son intérêt, et nous osons offrir ce petit livre à la Vierge Immaculée, en cette année jubilaire, comme un hommage de reconnaissance et un tribut d'amour.

Marie est appelée Mère de grâce, parce qu'elle a reçu la plénitude des grâces pour elle-même, et parce qu'elle est la distributrice des grâces pour tous les saints : — « Plena sibi, superplena nobis ». De là deux divisions fondamentales de notre ouvrage :

¹ Nous avons tiré quelques conséquences de cet enseignement, du Souverain Pontife dans un petit ouvrage intitulé : *Le Rosaire et la Sainteté*. Paris ; LETHIELLEUX. (Disponible aux ESR)

— *Première partie, la plénitude des grâces en Marie.*

— *Seconde partie, le rôle de Marie dans l'acquisition et la distribution des grâces.*

Ce travail était déjà livré à l'impression lorsque a paru l'Encyclique de S. S. Pie X sur le Jubilé de l'Immaculée Conception. Tout en regrettant de n'avoir pu utiliser pour notre sujet ce magnifique enseignement du Docteur suprême de l'Église, nous avons été profondément consolé d'y trouver la confirmation de nos principales thèses sur le rôle de Marie dans l'acquisition et la distribution des grâces. Le document pontifical signale la valeur satisfaisante des actions de la Sainte Vierge, — « qui a eu pour mission de préparer une victime pour le salut des hommes, de la nourrir et de la présenter, au jour voulu, à l'autel. Aussi entre Marie et Jésus, perpétuelle société de vie et de souffrance ». — Le rôle méritoire : — « Elle a été associée par Jésus-Christ à l'œuvre de la rédemption, elle nous mérite de congruo, comme disent les théologiens, ce que Jésus-Christ nous a mérité de condigno ».

Le pouvoir d'intercession et la médiation universelle pour la distribution des grâces : — « Elle est le ministre suprême de la dispensation de la grâce ».

L'Encyclique fait valoir les raisons fondamentales que nous avons essayé de mettre en lumière : Marie est tout à la fois mère du corps naturel et du corps mystique du Sauveur ; elle est indissolublement unie à son Fils pour mériter, satisfaire et intercéder. — « Elle est l'aqueduc, comme dit saint Bernard, elle est le cou surnaturel qui a pour office de rattacher le corps à la tête et de transmettre aux membres les influences et les efficacités de la tête ».

C'est ainsi que pour célébrer dignement l'auguste Vierge, le Souverain Pontife a cru devoir associer les deux privilèges les plus glorieux pour Marie : son Immaculée Conception et sa double maternité.

Saluons donc avec Pie X la Reine Immaculée et la Mère de Grâce.

PREMIÈRE PARTIE :
LA PLÉNITUDE DE GRÂCE EN MARIE

CHAPITRE PREMIER

LES DIVERSES PLÉNITUDES DE LA GRÂCE

LA GRÂCE DANS SON ACCEPTION LA PLUS GÉNÉRALE. — LES GRÂCES NATURELLES EN MARIE : PERFECTIONS DE L'ÂME, PERFECTIONS DU CORPS. — LA BEAUTÉ DE MARIE. — LA GRÂCE SURNATURELLE. — GRÂCES QUI CONFÈRENT LE DON DE PLAIRE, GRÂCES GRATUITES. — GRÂCE ACTUELLE ET GRÂCE HABITUELLE. — PLÉNITUDE D'EXCELLENCE, DE SURABONDANCE, DE SUFFISANCE, D'UNIVERSALITÉ. — QUELLES SONT LES PLÉNITUDES QUE NOUS ALLONS ÉTUDIER EN MARIE.

Le mot grâce désigne, en général, tout ce qui est donné gratuitement. Les biens de la nature, à ce titre, sont des grâces, car nous les tenons de la munificence libérale de Dieu. La création, l'existence, la conservation, tout ce qu'il y a d'être et de vie en nous, sont une aumône que la Providence nous fait de plein gré. Il n'y a pas, dans toute notre nature, une parcelle d'être qui soit à nous : le Tout-Puissant donne tout, soutient tout par une influence continuelle et immédiate ; précaires et dépendants, nous avons sans cesse besoin d'arc portés par lui. C'est bien là l'aumône de chaque instant, le bienfait qui n'est pas dû, le don gratuit. Il y a ainsi, dans l'ordre naturel, une sorte de grâce qui atteint chacune des créatures pour les faire exister, vivre et prospérer ; c'est la nourrice de l'univers, comme parle le livre de la Sagesse :

*Omnium nutrici gratia tua*¹. Elle est particulièrement remarquable dans l'homme lorsqu'elle réalise en lui toutes les perfections de l'âme et toute la beauté du corps.

Ces grâces naturelles, Marie les a reçues dans leur plénitude. Son âme a épuisé, en quelque sorte, les richesses de l'idéal et du réel. Jésus-Christ, l'homme parfait, est le représentant le plus achevé de l'humanité. Son corps a été formé par la vertu surnaturelle de l'Esprit-Saint ; or Dieu ne fait de tels miracles que

¹ *Sap.*, XVI, 25

pour enfanter des chefs-d'œuvre : c'est donc le modèle de tout ce qui est pur et beau dans le monde matériel. Son âme, qui est le type du monde des esprits, qui touche à la personne divine, source de toute beauté, réunit en elle tout ce qu'il y a de grand, de généreux, d'exquis dans l'âme des artistes, des poètes, des orateurs ; elle dépasse infiniment le génie : elle est, pour ainsi dire, l'idéal spécifique réalisé. Mais, comme Jésus et Marie sont unis dans le même plan éternel et que Dieu les a contemplés d'avance dans le même tableau, ils sont comme le moule ou le miroir l'un de l'autre. Il n'y aura jamais de créature qui imite et reproduise de plus près la beauté de Jésus que l'âme de Marie : elle est bien le miroir fidèle dans lequel l'âme de Jésus se contemple et se reconnaît. Elle est donc incomparablement, belle, et il fallait bien, en effet, que l'âme destinée à porter toutes les merveilles de la grâce fût déjà elle-même la merveille de la nature.

La dignité de l'âme rejaillit sur les puissances, comme l'éclat de l'essence se reflète sur les propriétés. Nous en concluons une perfection achevée dans toutes les facultés de l'auguste Vierge, pénétration et sûreté de l'intelligence, force de la volonté, harmonie des puissances inférieures.

Chez les autres humains le corps est souvent réfractaire à l'action de l'âme : les indispositions de la matière interceptent la clarté supérieure de l'esprit, et le soleil de l'âme, prisonnier de la chair, doit retenir en lui le trop-plein de sa lumière ; le corps manque d'éclat, c'est la laideur ou la vulgarité.

Mais, en Marie, pouvons-nous concevoir de semblables indispositions ? La Providence, qui a détourné d'elle le fleuve de la corruption originelle, qui n'a point permis que ce corps fût souillé un seul instant, devait-elle souffrir qu'il fût rebelle à l'action de l'esprit ? Cette chair et cette âme ont dû s'épouser et vivre dans l'harmonie parfaite, afin de préparer le tabernacle où le Verbe devait faire sa demeure et prendre ses délices : l'âme a donc communiqué au corps ces perfections et cet éclat supérieurs qui font la beauté.

D'ailleurs Dieu devait à la dignité de son Fils de donner la beauté à Marie. Lorsqu'il pétrissait le limon primitif, il pensait au corps que le Verbe devait un jour revêtir : *quodcumque limas exprimebatur, Christus cogitabatur homo futurus*¹. N'avons-nous pas plus de raison de dire avec BOSSUET² que Dieu, en formant le corps de Marie, avait, en vue Jésus-Christ et ne travaillait que pour lui ? Il était comme obligé de mettre dans cette chair quelque chose d'exquis la rendant capable de devenir le moule d'où sortirait le corps très parfait du Verbe incarné. Ainsi que nous l'avons dit de l'âme, le corps de Marie est le fidèle miroir où Dieu contemple et reconnaît la beauté de son Fils. — « Il faut croire, dit CAJÉTAN³, que la Sainte Vierge a été, autant que faire se pouvait, semblable en tout à Jésus ». Comme la beauté spirituelle est réalisée dans l'âme du Christ et de sa Mère, la beauté sensible a trouvé ses types achevés dans le corps de Jésus et le corps de Marie.

La Sainte Vierge a réuni en elle les perfections des femmes célèbres qui l'ont figurée dans l'Ancien Testament : la grâce de Rébecca, les charmes de Rachel, la beauté de Judith, la majesté douce d'Esther. Sa seule présence est une apparition de la beauté immaculée. Les Pères et les auteurs ecclésiastiques depuis SAINT GRÉGOIRE DE NAZIANCE⁴, SAINT JEAN DAMASCÈNE⁵, RICHARD DE SAINT-VICTOR⁶, DENIS LE CHARTREUX⁷, GERSON⁸ jusqu'aux plus récents écrivains de Marie, sont unanimes à affirmer que la Vierge a été parfaitement belle : belle d'esprit, belle de corps, belle de visage.

Le miracle et la grâce se sont ajoutés à la nature pour former à Marie une parure de beauté inconnue jusqu'à lors et qui ne se

¹ TERTULLIEN, *De resurrectione carnis*, cap. VI.

² Ier sermon sur la *Nativité de la Ste vierge*, exorde.

³ *De Spasmo Virginis*.

⁴ *Tragedia de Passione Christi*.

⁵ Sermon I, *De Natio. Virg.*

⁶ *Comm. in Cantic.*, lib. XXVI.

⁷ *De Laudibus Virginis*, lib. I.

⁸ Sermon. *De Concept. B. V.*

reverra jamais plus : les charmes de la vierge et la majesté de la mère, l'intégrité parfaite et la fécondité sans égale. Elle possède à la fois les grâces du printemps et les richesses de l'été ; elle donne son fruit tout en restant fleur.

Elle est belle dans le temple de Jérusalem où l'Esprit divin la prépare à sa mystérieuse destinée ; belle dans la chambre virginale où elle vit dans le recueillement et la prière ; belle quand elle berce l'Enfant-Dieu ou qu'elle le caresse sur son cœur ; belle dans la maison de Nazareth, à côté du gracieux adolescent qui est son fils et son Dieu ; belle sur les chemins de la Judée et de la Galilée, accompagnant le céleste prédicateur et recueillant ses paroles ; belle sur le Calvaire, quand elle assiste le divin mourant et qu'elle devient la mère de l'humanité ; belle au Cénacle, où elle instruit les Apôtres et protège l'Église naissante ; belle enfin sur le trône de gloire où elle règne à côté de Jésus, au-dessus de tous les chœurs des anges.

Elle est assurément l'apparition vivante de la beauté, et je comprends que le poète nous ait représenté l'archange en extase devant Marie en contemplant ses yeux. Quel sera donc le ravissement de la voir telle qu'elle est, avec les charmes exquis de son corps et les grâces incomparables de son âme ! C'est là une part du bonheur qui nous attend pour l'éternité.

Et cette beauté immaculée, même sur la terre, ne fut jamais pour personne un attrait au péché¹. La beauté chaste transfigure le cœur qu'elle ravit, comme l'éclat d'une douce lumière réjouit sans troubler. Dieu est la première beauté, la première vierge, le premier amour, et cette beauté rend purs ceux qui s'approchent d'elle : on est vierge en l'aimant. Ainsi de Marie. Sa beauté porte les âmes au Dieu qu'elle reflète, la fleur de sa virginité est un parfum où l'on respire le ciel ; c'est aimer la pureté que d'aimer Marie. Heureuses les saintes âmes qui l'aperçoivent dans leurs méditations, heureux les artistes qui l'entrevoient, comme FRA ANGELICO, dans une de ces conceptions qui sont le

¹ S. Thom., in III, *Sent.*, dist. 3. q. I, a. 2, sol. I, ad 4.

commencement de l'extase ; heureux enfin nous tous, lorsqu'il nous sera donné de la voir au ciel, en vivant de sa vie, aimant de son amour !

Telle est la première plénitude de grâce et de beauté qui appartient à Marie. Nous ne faisons qu'effleurer ces considérations, pour arriver à notre sujet proprement dit, la grâce surnaturelle.

Le bien gratuit par excellence est celui qui dépasse toutes les forces, toutes les énergies, toutes les propriétés, toutes les exigences de la nature et nous met au niveau de Dieu. L'Église a définies contre PÉLAGE et ses disciples, la nécessité de cette grâce, et nous n'avons pas à établir ici ce dogme fondamental.

Certaines grâces ont pour objet de nous sanctifier et de nous unir à Dieu, et, par le fait qu'elles réalisent cette adhésion au souverain bien, elles embellissent nos âmes, nous rendent les amis du Seigneur. Bien des personnes cherchent, sans jamais le trouver, le don de plaire ; nous sommes plus heureux dans *l'ordre surnaturel* : nous recevons le privilège de plaire au seul Roi dont il importe d'avoir les faveurs : *gratia gratum faciens*.

D'autres grâces, quoique très excellentes et très précieuses, ne suffisent point par elles-mêmes pour sanctifier ; leur rôle est extérieur et social : procurer le bien du prochain, la conversion des pécheurs, l'utilité de l'Église, comme la prophétie, le don des langues, le pouvoir des guérisons, la vertu des miracles, etc. On leur réserve le nom général de grâces gratuites, *gratiæ gratis datae* puisque leur présence ne nous rend pas nécessairement les amis de Dieu.

La grâce qui confère le don de plaire, *gratum faciens*, se divise en grâces *actuelles* et grâces *habituelles*. Les premières sont des secours transitoires : éclairs surnaturels qui saisissent l'intelligence, impulsions subites qui entraînent la volonté, elles préparent et disposent au salut, comme les mouvements pieux qui précèdent l'état de grâce, ou bien elles complètent l'œuvre du salut en

développant, les énergies déposées déjà dans l'âme, comme les secours qui suivent la justification. La grâce habituelle est continuellement penchée sur notre âme pour lui conserver la chaleur et la vie, elle lui apporte un être nouveau et permanent, une seconde nature, qui est une naissance à la vie divine. La grâce habituelle confère la qualité d'enfants de Dieu, la grâce actuelle l'opération des enfants de Dieu ; la grâce habituelle nous unit au Seigneur et nous sanctifie par ce contact, la grâce actuelle nous fait sentir la touche de l'Esprit-Saint ; avec la grâce *actuelle* c'est Dieu qui passe, avec la grâce *habituelle* c'est Dieu qui demeure.

La plénitude de la grâce peut s'entendre de diverses manières. *Plénitude absolue*, lorsqu'elle s'applique à tous les effets et qu'elle est donnée avec toute l'excellence et toute l'intensité possibles : c'est celle qui appartient à Jésus-Christ. Il est l'universel, l'efficace principe qui atteint tous et chacun des effets surnaturels : toutes les opérations du salut dérivent de lui. Il a épuisé toutes les capacités de la grâce, comme un abîme sans rivages qui contiendrait les eaux de tous les océans. Il touche, par *l'union hypostatique*, à la source infinie des grâces, la divinité ; et, comme il est impossible d'être plus près de Dieu que lui, on ne saurait concevoir une grâce plus profonde et plus étendue que la sienne : c'est la plénitude absolue, sans limite, jusqu'au dernier degré qui soit possible, au moins de la puissance ordinaire de Dieu.

On distingue ensuite¹ la plénitude de *suffisance*, qui rend les justes capables d'accomplir les actes méritoires et excellents et d'arriver au terme du salut éternel : c'est celle qui est commune à tous les saints. En dernier lieu, la plénitude de *surabondance*, qui se déverse sur les hommes, comme un réservoir trop rempli : *c'est le privilège spécial de Marie*.

La source, le fleuve et les ruisseaux ont leur plénitude, mais d'une manière différente ; ainsi le Christ, Marie et les saints. Jésus a la plénitude de la source, puisqu'il est l'océan sans limite et sans

¹ S. Thom. *Comm. in Joan.*, cap. I. lect. X.

fond, où l'on puise sans cesse et qui demeure toujours rempli. Les saints ont la plénitude des ruisseaux, courants plus `ou moins larges, plus ou moins profonds, mais toujours limités. Marie a la plénitude du fleuve, fleuve majestueux et débordant qui fait arriver jusqu'à nous les flots du vaste océan Jésus-Christ.

Mentionnons encore la plénitude d'universalité, comme celle qui appartient à l'Église, dans laquelle se trouve réuni l'ensemble des bienfaits et des dons célestes : il n'est aucune grâce que l'Église, prise dans sa totalité et avec toute la durée de son existence, ne puisse et ne doive posséder. Nous examinerons si une telle plénitude appartient à la Sainte Vierge.

Comme il y a eu progrès dans ces diverses grâces, la plénitude du premier instant n'est pas celle de la seconde sanctification lorsque Marie conçut le Christ, ni celle-ci la plénitude finale. Notre étude, pour être complète, devra donc passer en revue ces quatre points importants :

- La plénitude de la première sanctification
- La plénitude de la seconde sanctification et la grâce de la maternité divine ;
- La plénitude finale ;
- La plénitude d'universalité.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	5
-------------------	---

PREMIÈRE PARTIE : LA PLÉNITUDE DE GRÂCE EN MARIE.....	7
---	---

CHAPITRE PREMIER

LES DIVERSES PLÉNITUDES DE LA GRÂCE.....	9
--	---

La grâce dans son acception la plus générale. — Les grâces naturelles en Marie : perfections de l'âme, perfections du corps. — La beauté de Marie. — La grâce surnaturelle. — Grâces qui confèrent le don de plaire, grâces gratuites. — Grâce actuelle et grâce habituelle. — Plénitude d'excellence, de surabondance, de suffisance, d'universalité. — Quelles sont les plénitudes que nous allons étudier en Marie. 9

CHAPITRE DEUXIÈME

PLÉNITUDE DE LA SANCTIFICATION.....	16
-------------------------------------	----

Notre Seigneur est immaculé dans sa conception pour une double cause. — Les raisons de l'immaculée conception de Marie. — Le côté positif de la première sanctification. — I — La première grâce. — La grâce initiale en J.-C. fut aussi la grâce finale. — La grâce en Marie a progressé. — La première grâce de Marie fut supérieure à la grâce consommée des anges et des saints pris séparément. — Deux raisons : la disposition à la maternité divine, l'amour de Dieu pour la Vierge. — Cette grâce est supérieure aux grâces des anges et des hommes pris même collectivement. — Les partisans de cette croyance. — Les deux raisons précédentes de nouveau appliquées. — II — Les conséquences de la première grâce. — Vertus et dons. — La science en J.-C. — Marie a eu l'usage du libre arbitre au premier instant. — Trois preuves : Marie a dû recevoir la justification à la manière des adultes ; ses grâces extraordinaires avaient besoin du libre arbitre pour fructifier ; elle ne pouvait pas être moins favorisée que Jean-Baptiste. — Possibilité de la connaissance, au moyen des idées infuses. — Ce privilège a persévéré : Dieu ne retire pas ses dons, les grâces de la première sanctification requièrent l'usage permanent du libre arbitre..... 16

I LA PREMIÈRE GRÂCE.....	18
--------------------------	----

II CONSÉQUENCES DE LA PREMIÈRE GRÂCE.....	25
---	----

CHAPITRE TROISIÈME

LA PLÉNITUDE DE LA SECONDE SANCTIFICATION.....	35
--	----

L'âme de Marie au moment de l'Annonciation. — Trois raisons qui réclament la plénitude des grâces. — I — Première raison : Le titre de préparation prochaine à la maternité divine. — Marie digne de Dieu ! —

II —. Deuxième raison : L'union avec l'auteur de la grâce. — Le contact de Marie avec l'humanité et la divinité de Jésus. — Ce contact équivaut à une loi de conférer la grâce. — L'Incarnation et les sacrements. — L'Incarnation et l'Eucharistie. — III — Troisième raison : L'amour réciproque. — Ce qu'est l'amour de Dieu pour nous. — Marie plus aimée que toutes les créatures. — Amour du cœur, amour de l'âme, amour de la divinité. — Amour de Marie pour Jésus. — Amour de mère : ce que fait l'héroïsme maternel. — Amour de mère vierge : les exquis tendresses du cœur virginal. — Tendresses de la nature, tendresses de la grâce, tendresses en quelque sorte divines, — Le progrès sans arrêt. — Marie, toujours en contact avec son Fils, avait avec elle une cause permanente de grâce.....35

I PREMIÈRE RAISON36

II DEUXIÈME RAISON37

III TROISIÈME RAISON..... 41

CHAPITRE QUATRIÈME LA GRÂCE DE LA MATERNITÉ DIVINE.....48

I — *La maternité divine comme grâce de sanctification.* — La grâce substantielle en J.-C. — La maternité divine est-elle une grâce sanctifiante ? — Elle exige, au moins, la sainteté, elle en réclame tous les effets. — Elle demande une participation de l'être divin. — Elle mérite l'amitié divine. — Elle suppose une habitation spéciale de la sainte Trinité. — Elle donne un pouvoir souverain d'impétration. — Elle assure l'impeccabilité. — Elle confère un droit inaliénable à l'héritage éternel, et même au domaine sur toutes choses. — II — *La maternité divine et la grâce habituelle.* — Deux aspects de la maternité divine. — Elle appartient à un ordre supérieur des communications divines. — L'ordre de la nature, l'ordre de la grâce, l'ordre hypostatique. — L'union de la grâce est moins étroite que celle de la maternité divine. — La grâce habituelle peut se perdre, la maternité divine est inamissible. — La filiation adoptive et la maternité divine. — Les autres grâces en Marie ne sont qu'une propriété de sa maternité. — La grâce habituelle est toujours limitée, la maternité divine a une sorte d'infinité. — Marie, en vertu de sa maternité, est l'aînée de la création. — Quoique l'Incarnation suppose la chute, Jésus et Marie sont cependant les premiers dans la pensée et dans l'œuvre de Dieu.48

I LA MATERNITÉ DIVINE COMME GRÂCE DE SANCTIFICATION49

II LA MATERNITÉ DIVINE ET LA GRÂCE HABITUELLE.57

CHAPITRE CINQUIÈME LA PLÉNITUDE FINALE 68

La grâce de Marie a pu s'accroître même après la conception de son Fils. — Les causes de cet accroissement. — I — Le mérite continu. Notion et étendue du mérite. — Dans les justes tous les actes bons sont méritoires. — En Marie tous les actes sont délibérés, bons et méritoires. — Cette activité toujours en éveil n'empêchait pas le repos. — Le sommeil n'arrêtait pas la continuité du mérite : la science infuse. — Marie cœur de l'Église. — Comment la grâce s'accroît par les actes. — La somme totale : table du P. Miéhelovv. — II. — L'excellence de la personne. — Dignité de la Mère de Dieu. — Marie a la primauté en la filiation adoptive : citation du P. Chardon. — Elle possède plus excellemment que tout autre les conditions du mérite : la liberté et la charité. — III. — L'excellence des œuvres. — Hiérarchie des vertus. — Les quatre périodes de la vie de Marie : son ministère à l'égard de l'Homme-Dieu plus méritoire que les actes parfaits des saints ; son héroïsme pendant la Passion, ses progrès après l'Ascension. — La valeur des actes élevée par la motion spéciale de l'Esprit Saint. — IV. — Les sacrements et les mystères. — Quels sont les sacrements que Marie a pu recevoir. — Nul doute touchant le Baptême et l'Eucharistie. — Le contact avec Jésus cause de grâce. — Le drame du Calvaire, le martyre de Marie ; sa maternité spirituelle lui donnent droit à de nouvelles grâces. — La Pentecôte suprême confirmation. — La grâce du dernier instant. — Conclusion. 68

I LE MÉRITE CONTINU 70

II L'EXCELLENCE DE LA PERSONNE..... 77

III L'EXCELLENCE DES ŒUVRES..... 81

IV LES SACREMENTS ET LES MYSTÈRES 84

CHAPITRE SIXIÈME LA PLÉNITUDE D'UNIVERSALITÉ..... 91

I. — Les deux règles. — Toutes les grâces accordées à l'Église se retrouvent en Marie. — La portée de ce principe. — Preuves de la règle par le témoignage des saints et les arguments de raison. — Marie a-t-elle joui quelquefois pendant sa vie de la vision béatifique ? — La règle de convenance. — Preuves : témoignage des saints, arguments de raison. — II. — Privilèges du corps. — La nature saine en Marie : pas de tare physique, pas de maladie. — La conception du Verbe autre cause de vie saine. — Réfutation de la légende concernant le spasme, légende condamnée par les théologiens et par l'inquisition espagnole. — III — Privilèges de l'intelligence. — La science en Marie est proportionnelle aux grâces qu'elle accompagne. — Ses rapports incessants avec son Fils lui valaient de nouvelles lumières. — Connaissance des choses surnaturelles. — Science très profonde de l'ordre naturel. — Ces

connaissances avaient des bornes, surtout à l'origine, mais c'étaient des limites plutôt que des lacunes. — Marie exempte d'erreur. — Réponse à une difficulté. — Le progrès dans la science et les causes qui pouvaient y contribuer. — IV. — Privilèges de la volonté. — Les vertus montées au suprême degré. — L'exemption de tout péché : preuves de saint Thomas, explication de Contenson. — *Impeccabilité ou impeccance* ? Divers sentiments parmi les théologiens. — Nous admettons l'impeccabilité à partir du premier instant. — Preuve tirée de S. Thomas. — V. — Intégrité. — Ce qu'on entend par nature intègre. — La concupiscence. — Jamais un mouvement désordonné n'a pu se produire en Marie. — Le foyer maudit n'a jamais existé en elle. — VI. — Les grâces gratuites. — Les neuf genres décrits par S. Paul. — Économie de ces grâces dans l'Église. — La sagesse, la science, la foi en Marie. — La Vierge a-t-elle fait des miracles après l'Ascension ? — Le don de prophétie, le *Magnificat*. — La grâce du discernement des esprits n'a pu manquer à la Mère de Dieu. — Marie a eu le don des langues et celui d'interpréter les discours. 91

I LES DEUX RÈGLES	91
II PRIVILÈGES DU CORPS	98
IV PRIVILÈGES DE LA VOLONTÉ	106
V L'INTÉGRITÉ	110
VI LES GRÂCES GRATUITES	113

SECONDE PARTIE LE RÔLE DE MARIE DANS L'ACQUISITION ET LA DISTRIBUTION DES GRÂCES ... 121

CHAPITRE PREMIER

LE RÔLE MULTIPLE DE MARIE DANS L'AFFAIRE DU

SALUT. SA CAUSALITÉ EXEMPLAIRE. 123

La satisfaction en Marie : *B. Virgo satisfacit de congruo ubi Christus de condigno*. — Preuves de cette assertion. — La satisfaction est proportionnelle au mérite. — L'excellence de la personne relève la valeur de la satisfaction. — Le sacrifice que Marie offre sur le Calvaire. — La compassion de Marie. — Marie martyre avec le Christ. — Sa douloureuse maternité..... 123

CHAPITRE DEUXIÈME

MARIE CAUSE MÉRITOIRE ET SATISFACTOIRE. 128

La triple valeur des œuvres saintes : mérite, satisfaction et impétration. — Mérite de condignité et mérite de convenance. — Le mérite de condignité dans le Christ et dans les justes. — Le mérite de convenance en Marie : *B. Virgo de congruo meruit quod Christus de condigno*. — Preuves de

cette assertion. — La volonté de Marie est unie à celle de Jésus dans toute l'économie de la réparation. — La valeur de son consentement. — Marie est chargée de nous donner la vie : donc elle a dû mériter pour nous. — Le respect que Dieu lui doit demande qu'elle soit exaucée en tous ses désirs. — Marie aide du Christ et secours du Très-Haut 128

CHAPITRE TROISIÈME

LE POUVOIR D'INTERCESSION. — SI TOUTES LES GRÂCES SANS EXCEPTION, NOUS VIENNENT PAR MARIE. LE SENTIMENT DES DOCTEURS ET DES THÉOLOGIENS..... 138

Jésus-Christ l'unique médiateur nécessaire. — Marie inséparable du Christ. — Elle est, comme lui, cause exemplaire, méritoire, satisfaisante, impétratoire. — Jésus idéal et moule des élus. — Marie moule de Dieu et idéal des prédestinés. — La primicière de notre rédemption. — Dieu amenant les âmes à Marie pour qu'elle leur choisisse un nom. — Marie caractère des prédestinés. — L'héritage de Marie ; citation du B. Grignon de Montfort. La doctrine catholique touchant l'intercession des saints. — Marie unie au Christ pour la distribution des grâces. — Elle est toujours invoquée, au moins implicitement, dans chaque prière. — État de la question. — Il s'agit des grâces accordées après l'Assomption. — Marie connaît toutes les grâces dont nous avons besoin, parce qu'elle est notre mère ; elle les demande, parce qu'elle est toute bonne ; elle les obtient, parce qu'elle est toute-puissante. — Témoignages de la tradition. — Saint Germain de Constantinople. — Saint Pierre Damien. — Saint Anselme. — Saint Bernard. — Le B. Albert et saint Thomas. — Saint Bernardin de Sienna. — Les Théologiens. — Citations de Contenson. — Le B. Grignon de Montfort. — Bossuet. — Saint Alphonse. — Les Théologiens actuels 138

CHAPITRE QUATRIÈME

LES PREUVES DE LA THÈSE : LE SENTIMENT DE L'ÉGLISE ET LES RAISONS THÉOLOGIQUES 147

Les déclarations des Souverains Pontifes : témoignages de Benoît XIV et de Léon XIII. — La liturgie : elle insinue que Marie est chargée de présenter au Christ nos prières et de nous assister dans tous nos besoins. — Argument tiré de la récitation du l'ale., et de l'Ave Maria au commencement et à la fin de l'office divin. — Le Rosaire : cette récitation solennelle dans toute la catholicité est un indice que l'Église attend de Marie tout secours et toute grâce. — Preuve tirée de l'Évangile. Dans toutes les circonstances solennelles où Jésus-Christ a distribué la grâce pendant sa vie mortelle, il a voulu que ce fût par l'intermédiaire de Marie : c'est par elle qu'il accorde la vocation à la foi, la justification, la persévérance. — Les trois scènes évangéliques expliquées

par Bossuet. — Après l'Ascension Jésus-Christ veut que l'effusion du Saint-Esprit soit faite par l'intermédiaire de l'auguste Vierge ; c'est l'image de ce qui doit se réaliser dans l'Église jusqu'à la consommation des siècles. — Le pouvoir d'intercession va de pair avec le mérite : Marie ayant mérité toutes les grâces en union avec Jésus, doit les distribuer toutes en union avec Lui. — Réponse à une difficulté. — Comme Marie fut unie au Christ dans l'œuvre de la Rédemption, elle doit lui rester associée encore au ciel pour l'œuvre de la sanctification, qui en est l'effet et le complément. — La raison fondamentale, le titre de Mère des hommes. — La maternité surnaturelle requiert une action sans cesse renouvelée. — Marie est toute mère ; elle nous donne et nous conserve tout ce que nous avons de vie spirituelle. — Marie, cœur de l'Église, transmet la vie à tous les membres. — *Maria collona Ecclesia* : les énergies de notre tête, le Christ, passent par la Vierge pour venir jusqu'à nous. — *Maria aqueductus*..... 147

CHAPITRE CINQUIÈME COMMENT MARIE EST MÈRE DE LA GRÂCE POUR LES ANGES 157

Si les anges ont été sanctifiés en vue des mérites de Jésus-Christ et des mérites de Marie ; les opinions. — Les anges furent élevés à l'ordre surnaturel dans l'état de voie ; preuves de cette assertion. — Reçurent-ils la grâce au premier instant ? Diverses opinions. — Témoignages des Pères. — Raison de convenance. — Théories touchant l'objet de l'épreuve angélique. — La thèse d'après laquelle l'épreuve des anges aurait eu pour objet l'Incarnation et la maternité divine. — Critique. — Les trois instants de la voie angélique. — Les anges connurent dans cette période de la voie le mystère de l'Incarnation : témoignages de saint Augustin et de saint Thomas. — Ce mystère ne fut pas pour les rebelles l'occasion de la chute. — Les deux péchés dont les anges sont capables : l'orgueil et l'envie. — Le premier péché ne pouvait être que l'orgueil. — Cet orgueil a consisté dans la volonté perverse d'égaliser Dieu : être leur lin naturelle comme Dieu est la sienne, ou, s'ils acceptaient la béatitude surnaturelle, c'était à la condition d'y arriver par leurs propres forces. — Dans la suite ils commirent des péchés d'envie et de haine, mais tout cela est une conséquence du premier acte, non la faute initiale. — Ce que les bons anges ont reçu du Christ et de Marie, c'est la grâce accidentelle, non la grâce essentielle. — Preuves tirées de l'Écriture et de saint Thomas. — Dans quel sens Marie est appelée Mère des anges. — Marie est plus à nous qu'aux anges..... 157

**CHAPITRE SIXIÈME L'ACTION DE LA MÈRE DE GRÂCE
SUR LES ÂMES SÉPARÉES AU CIEL OU EN PURGATOIRE . 168**

Gloire accidentelle que Marie procure aux élus. — Le bonheur de voir Marie. — Le Purgatoire royaume de la douleur, de la résignation, de l'espérance. — La reine du Purgatoire d'après les révélations. — Ce qu'on peut penser d'après la théologie. — Les satisfactions de Marie appliquées aux âmes. — Les industries de la Mère de miséricorde pour soulager ses enfants. — Le Scapulaire et le Rosaire. — Notre-Dame des Clefs..... 168

CHAPITRE SEPTIÈME CONCLUSION..... 174

Les privilégiés de Marie. — La dévotion à la Sainte Vierge signe de prédestination. — Marie et l'arche. — Le salut en Marie. — La vraie dévotion à la Sainte Vierge est une pratique d'imitation et une vie d'union. — Le Rosaire. — Toutes nos actions en union avec Marie. — Les exhortations du Souverain Pontife Pie IX : Le Rosaire & la sainteté. C'est un travail substantiel et tout nouveau qui est utile au public religieux. — Il était difficile de réunir sous un petit nombre de pages concises plus de richesses doctrinales. Ce livre semble tout choisi comme sujet de lecture pour le mois d'octobre ; il répond en tous points aux intentions du Pontife immortel qui sera désormais appelé le Pape du Rosaire..... 174